



## **SECTEUR PRIVÉ ET SECTEUR INFORMEL, ACTEURS DU REDÉMARRAGE DES ÉCONOMIES AFRICAINES**

**Par Patrick SEVAISTRE,  
Président de la Commission Institutions  
européennes du CIAN**

**Comme le disait dans une tribune récente Ibrahim Assane Mayaki, responsable de l'Agence de développement de l'Union Africaine : « *En Afrique, on ne réfléchira pas le développement de la même façon après la crise du Covid-19* ». Ce message invite à porter un regard nouveau sur le secteur informel qui, en dépit de la triple crise sanitaire, sociale et humanitaire qu'il subit aujourd'hui, aura un rôle essentiel dans le redémarrage des économies africaines.**

Sur le continent africain, le Covid-19 a déjà fortement accentué les inégalités entre les secteurs formel et informel. Pour les travailleurs de l'informel, le coronavirus constitue une catastrophe, qu'ils continuent de travailler, au risque d'être contaminés, ou qu'ils s'arrêtent, ce qui les prive de leurs moyens de vivre et les jette sur les routes. Rester chez soi c'est mourir de faim. Pour eux il faut d'abord gagner leur vie avant de la protéger car pour nourrir leur famille, ils exercent huit à douze heures par jour des métiers de contacts qui, aujourd'hui, les exposent à la contamination.

Ils sont d'autant plus vulnérables qu'ils vivent dans des zones densément peuplées où les points d'eau sont insuffisants pour garantir l'hygiène face au virus et où la « distanciation sociale » est impossible. Dans les pays d'Afrique qui ont pris des mesures de confinement (Maroc, Tunisie, Nigeria, Rwanda...) ou limité les déplacements (Madagascar, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ouganda, Niger, Sénégal, Kenya...), l'économie des métropoles urbaines a déjà fortement ralenti aggravant ainsi la situation sociale des citoyens qui vivent au jour le jour et peinent à s'assurer un repas quotidiennement.

« *C'est quand la mer se retire que l'on voit ceux qui se baignent nus* ». Avec la pandémie du Covid-19, ce dicton prend tout son sens. Les Etats africains vont avoir sur les bras des milliers de travailleurs de l'informel qui se retrouvent sans activité et exclus de fait de tous les filets sociaux. Très conscients du

rôle d'amortisseur social du secteur informel, plusieurs gouvernements africains ont déjà pris des mesures d'aide en sa faveur. C'est le cas du Maroc, du Sénégal, du Bénin...

La plupart des analystes prédisent à juste titre que le secteur privé sera le moteur du redémarrage des économies africaine. Certes, mais comment faire avec des entreprises du secteur moderne qui représentent aujourd'hui à peine plus de 10 à 20% des économies africaines. Comment vont-elles assurer l'insertion socio-professionnelle des dizaines de millions de jeunes qui arrivent sur le marché du travail ?

C'est impossible sauf à prendre conscience de la force économique en jachère du secteur informel longtemps considéré comme une fatalité à juguler pour les économies africaines, et de mettre en œuvre les politiques publiques capable de d'exploiter ce potentiel. Même en dehors du cadre réglementaire et fiscal, l'informel constitue un réservoir d'initiatives fondé sur la micro-entreprise, une dynamique autonome de constructions de capacités et de savoir-faire professionnels qu'il est possible de dynamiser au moyen d'une formation professionnelle adaptée. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui car les politiques publiques de formation professionnelle valorisent insuffisamment l'informel et ne s'attachent pas à en développer les atouts.

La reconnaissance du rôle de l'informel comme acteur de développement des compétences et d'insertion dans le marché du travail apparaît donc comme essentielle et invite à réfléchir aujourd'hui aux business-plan de demain.

## **C'est pourquoi nous, entreprises françaises qui croyons au développement en Afrique et qui voulons y participer, devons changer de regard sur l'informel.**

Nous devons en effet admettre que, adulé ou vilipendé, le secteur informel, c'est l'Afrique telle qu'elle est (80 à 90 % de l'économie, 90% de l'emploi et de 50 à 60% du PIB en Afrique subsaharienne), et non telle qu'on voudrait qu'elle soit...

Dans ce contexte, il est grand temps de faire la part du vrai et du faux et de prendre des distances avec les idées-reçues. Être informel ne signifie pas, en effet, illégalité ou désorganisation. Il est néanmoins vrai que si cette Afrique de la débrouille, de la survie, du système D constitue un formidable amortisseur social, elle ne paye ni impôts pour l'État, ni couverture sociale pour ses employés qu'elle précarise, et pratique ainsi une concurrence déloyale aux entreprises structurées qui doivent supporter une charge fiscale disproportionnée, ce qui obère considérablement leur compétitivité. Ce faisant, elle contribue à l'instauration d'un climat des affaires défavorable, voire hostile, pour les entreprises formelles, en particulier pour les investisseurs étrangers.

Mais, en dépit de cette antagonisme formel-informel bien réel, il existe pourtant des exemples très concrets de systèmes de coopération et de mutualisation entre les travailleurs, qui offrent des champs nouveaux de coopération entre entreprises formelles et informelles. Ces relations entre entreprises formelles et informelles sont plus importantes qu'on le dit, mais elles sont complexes, intégrant la fois

des rapports de concurrence et de collaboration. De nombreuses entreprises formelles dépendent de distributeurs informels.

On cherche en vain depuis longtemps à formaliser l'informel. Aucune mesure n'a pour autant jusqu'ici réussi, ni à l'intégrer dans l'économie formelle, ni à la reconnaître en tant qu'économie parallèle, ni même à en limiter l'expansion à certains domaines. Aujourd'hui l'histoire s'accélère : ne cherchons plus à « formaliser l'informel », mais plutôt à améliorer la qualité de ses compétences pour qu'il soit en mesure d'opérer en complément du « secteur moderne » et non contre lui. Il nous faut comprendre que l'interaction entre formel et informel est au cœur de la construction des compétences dont nos entreprises ont tant besoin.

Bien entendu, il ne faut pas pour autant perdre de vue la nécessité de réformer l'Etat central comme le souligne Ibrahim Assane Mayaki. N'oublions pas en effet que l'expansion de l'informel est avant tout une conséquence des défaillances des Etats. Pour beaucoup d'acteurs économiques africains l'économie moderne, formelle, légale n'est pas un idéal. L'Etat est souvent vu comme inefficace, contraignant, punitif et confiscatoire. C'est même un repoussoir. Pour survivre il faut échapper à l'Etat et certes pas se plier à ses exigences et à ses règles.

Pour se mouvoir et progresser dans un tel environnement avec l'ambition de tirer le meilleur parti de son potentiel, il nous faut le connaître et accepter de sortir des sentiers battus pour améliorer notre compréhension de la réalité complexe du secteur informel en Afrique. Il ne faut pas d'à priori, juste savoir qu'on ne sait rien, observer et apprendre. Tout porte à croire que nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Restons attentifs.

*Patrick SEVAISTRE, Président de la Commission Institutions européennes du CIAN*